

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

VILLE DE MONTAUBAN

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SEANCE INSTALLATION

SESSION ORDINAIRE
Séance du 05 juillet 2020

**N°75/07/2020 : COMMISSION DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC -
DESIGNATION DES MEMBRES**

L'an deux mille vingt, le dimanche 05 juillet à 10h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montauban, se sont réunis dans la salle des sports collectifs du Palais des sports J. Chirac, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 29 juin 2020.

Présents : 48

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Sophie LARAN, Thierry DEVILLE, Laurence PAGES, Marie-Claude BERLY, Bernard PECOU, Véronique LAGARRIGUE, Clarisse HEULLAND, Annie GUILLOT, Robert INFANTI, Danielle AMOUROUX, Angèle LOUCHART, Jean Martial DEJEAN, Philippe FASAN, Nadia CHEKLIT, Jean-François GARRIGUES, Quentin SUCAU, Ambre LOPEZ-GIMENEZ, Philippe BECADE, Nadine BON, Daniel BORY, Bernard BOUTON, Aurélie BURATTI, Michel CAPPELLETTI, Andréa CARO-GOMEZ, Gérard CATALA, Axel DE LABRIOLLE, Laetitia DESGUERS, Marie-Agnès DETAILLEUR, Jean-Pierre FOISSAC, Pauline FORESTIE, Lucie FOURNEL, Olivier FOURNET, Solal GEA, Muriel GIANOLA, Stéphane GONZALEZ, Anne-Marie GRIMAL, Arnaud HILION, Claude JEAN, Khalid LAABID, Sandrine LAGARDE, Jeannine MEIGNAN, Fabrice MIEULET, Arnaud MOURGUES, Claudine PEIRONE, Rodolphe PORTOLES, Sabine SI BELKACEM-COMDAMINES, Jacques ZAMUNER

Absent : 1

Monsieur Pierre Antoine LEVI

Madame Brigitte BAREGES donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Vu l'article L1411-5 du code général des collectivités territoriales disposant qu'en matière de délégation de service public, les candidatures et les offres sont ouvertes par une commission composée de la manière suivante :

- l'autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public,
- 5 membres titulaires,
- 5 membres suppléants du Conseil Municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste, au scrutin de liste sans panachage, ni vote préférentiel.

Vu la délibération en date du 5 juillet 2020 ayant fixé les modalités de dépôt des listes ;

Les listes parvenues dans les délais fixés sont les suivantes :

Liste BAREGES

Sont candidats aux postes de titulaires :

- Marie-Claude BERLY
- Jean-Pierre FOISSAC
- Quentin SUCAU
- Aurélie BURATTI
- Marie-Agnès DETAILLEUR

Sont candidats aux postes de suppléants :

- Bernard PECOU
- Sophie LARAN
- Danielle AMOUROUX
- Claudine PEIRONE
- Ambre LOPEZ-GIMENEZ

Liste HILION

Sont candidats aux postes de titulaires :

- Jeannine MEIGNAN
- Arnaud HILION
- Lucie FOURNEL
- Jacques ZAMUNER
- Laetitia DESGUERS

Sont candidats aux postes de suppléants :

- Rodolphe PORTOLES
- Sandrine LAGARDE
- Stéphane GONZALEZ
- Olivier FOURNET
- Michel CAPPELLETTI

Nombre de votants : 48

Nombre de suffrages exprimés : 48

Sièges à pourvoir : 5

Quotient électoral : 9,6

	Nombre de suffrages	de	Attribution au quotient	au	Attribution au plus fort reste	Total de sièges
Liste BAREGES	37		3		1	4
Liste HILION	11		1		0	1

Sont donc désignés en tant que :

Liste BAREGES :

Délégués titulaires :

- Marie-Claude BERLY
- Jean-Pierre FOISSAC
- Quentin SUCAU
- Aurélie BURATTI

suppléants :

- Bernard PECOU
- Sophie LARAN
- Danielle AMOUROUX
- Claudine PEIRONE

Liste HILION

titulaire :

- Jeannine MEIGNAN

suppléant :

- Rodolphe PORTOLES

Sont déclarés membres de la Commission des délégations de service public :

titulaires :

- Marie-Claude BERLY
- Jean-Pierre FOISSAC
- Quentin SUCAU
- Aurélie BURATTI
- Jeannine MEIGNAN

suppléants :

- Bernard PECOU
- Sophie LARAN
- Danielle AMOUROUX
- Claudine PEIRONE
- Rodolphe PORTOLES

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

07 JUIL. 2020

De sa publication et/ou affichage le :

07 JUIL. 2020

Pour certifié conforme,

Montauban, le 05 juillet 2020

Le Maire,

Brigitte BAREGES

